

<http://www.snetap-fsu.fr/Bourgogne-Boycott-du-CTREA-du-17.html>



Bourgogne : Boycott du CTREA du 17 janvier 2012

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communication des Organisations Syndicales
SEA-[UNSA](#) SFOERTA SNETAP-[FSU](#) SYAC- [CGT](#)

Après le boycott du Conseil National de l'Enseignement Agricole ([CNEA](#)) en Novembre dernier, les organisations syndicales avaient pensé qu'un tel événement (unique dans l'histoire de l'enseignement agricole) conduirait le Ministre à s'exprimer pour répondre aux inquiétudes des personnels.

Or il n'en est rien, et le gouvernement a ajouté à ce silence diverses provocations :

- nouveau coup de rabot au budget de l'enseignement agricole public, avec la suppression de 280 emplois d'enseignants, dont 168 pour le seul enseignement agricole public,
- projet de réforme de l'évaluation des enseignants et des [CPE](#),
- propositions indigestes en matière de précarisation.

Les boycotts d'instances (CTREA, CREA) se sont généralisés en Régions au mois de décembre, rien n'y a fait.

En Bourgogne, les conséquences de cette politique sont comme ailleurs au détriment de l'offre et de la qualité de notre enseignement.

Ce sont des **plafonnements de classes**, laissant ainsi à la porte de nos lycées des élèves qui ont pourtant fait le choix de l'enseignement agricole public.

Ce sont des **lycées sans infirmerie**, ou avec une infirmerie à mi-temps, comme si les besoins étaient concentrés sur la moitié de la semaine.

Ce sont des **offres d'option qui disparaissent**.

Ce sont des **de doublements non proposés** aux élèves, alors qu'ils sont pourtant prévus dans les référentiels.

Ce sont des collègues recrutés pour l'année scolaire, dont le contrat s'arrête à la veille des vacances.

Ce sont des **services administratifs surchargés**, avec pour perspective de devoir assurer les missions avec encore moins de personnel, ou des personnels contraints à travailler à 70% malgré les besoins.

Malgré l'objectif annoncé au moment de la création des protocoles d'harmoniser les conditions de travail, ce sont des personnels de [CFA/CFPPA](#) sur budget et tabliissement qui ne sont ni sur les mêmes temps de travail ni sur les mêmes grilles de rémunération que des collègues exerçant des fonctions analogues.

Ce sont des sites dont l'avenir est remis en cause annuellement faute de décision politique claire.

Ce sont des situations de concurrence entre [EPL](#), voire entre différents sites d'un même EPL !

La disparition d'une instance paritaire a pour conséquence de susciter un manque de cohérence régionale dans les demandes d'évolutions des structures, préjudiciable à tout l'[EAP](#).

Nous constatons un très net manque de transparence et de concertation, entre les Directeurs d'établissements ainsi qu'entre l'administration et les personnels.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Régional, de faire part au Ministre de notre grand regret de constater que la politique mise en œuvre par son gouvernement n'a aucune ambition pour l'Enseignement Agricole Public, au contraire.

Nous ne signons pas ce 17 janvier en [CTREA](#)

Dijon, le 17 janvier 2012